

Suite à la restructuration de la Défense nationale, la revue hebdomadaire des Forces Armées *Direct* a présenté fin 2001 la nouvelle structure de l'Etat-major général et les missions respectives des différentes directions. ACOS-IS (Intelligence & Security) a ainsi été présenté dans le numéro 29, paru en décembre 2001.



Le chef du *Service Général du Renseignement et de la Sécurité* (SGRS) présente sa direction dans les grandes lignes. Il rappelle notamment qu'en Belgique les missions du SGRS sont fixées dans la loi organique du 30 novembre 1998 sur les services de renseignement et de sécurité. Il s'agit, entre autre, de rechercher, d'analyser et de traiter les informations relatives à toute activité qui menace ou pourrait menacer l'intégrité du territoire national, les plans de défense militaire, l'accomplissement des missions des Forces armées, la sécurité des ressortissants belges à l'étranger ou, plus généralement, tout autre intérêt fondamental du pays.

En France, le service des *Renseignements généraux* (RG) est réglementairement «chargé de la recherche et de la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique nécessaires à l'information du gouvernement». Pour ce faire, ce service rassemble les informations de toute nature susceptibles d'intéresser l'action gouvernementale.

Le *Renseignement* a toujours été sujet à de nombreux mythes et malentendus. Ce n'est pas de l'espionnage, mais il utilise l'information obtenue par de l'espionnage. Il n'est pas question non plus de Service secret, mais la plupart de ce qu'il traite est secret. Dès lors, si le Renseignement n'est pas tout cela, qu'est-ce ?

C'est quoi au juste le Renseignement ?

En langue française, le mot *renseignement* a plusieurs significations. Cependant, dans le cadre de cet article, nous ne parlerons que du *renseignement militaire*, terme apparu pour première fois dans la langue française en 1823. Notons cependant que le concept même de ce renseignement est également applicable dans de nombreuses activités humaines : les entreprises veulent savoir ce que leurs clients veulent, les gouvernements veulent savoir ce que d'autres gouvernements font. Même les ONG veulent savoir où leur efforts seront les plus utiles.

Le rôle d'un service de renseignement est donc de traiter de l'information. Pour bien comprendre ce principe, nous reprenons les définitions officielles du glossaire de l'OTAN : l'information est la matière non encore traitée qui peut servir à l'obtention du renseignement. Par essence, ce sont des données brutes. Le renseignement, quant à lui, consiste donc dans le produit du traitement des données brutes.

Pourquoi cette distinction est-elle si importante ? Toute personne qui a déjà surfé sur le web sait certainement que l'information parcellaire qui y est diffusée n'est pas toujours fiable. En outre, même si cette information est de qualité, elle peut s'avérer non pertinente pour gérer un problème particulier.

Or, les décideurs ont besoin de connaissances spécifiques dans leur domaine de responsabilité afin de prendre leurs décisions en connaissance de cause. Mais, les renseignements, sur lesquels ils reposent leurs décisions, doivent être fiables. Le processus du renseignement se décrit dès lors comme suit : collecte d'informations d'origines différentes, tri et recoupement des données brutes, dégagement des bonnes conclusions et enfin, communication des résultats aux décideurs.

Le Renseignement ne serait donc en fait que la mise en œuvre d'un processus permettant d'obtenir tout ce que l'on doit/veut savoir.

L'origine de l'information

Si le renseignement est le produit du traitement des informations brutes, d'où celles-ci viennent-elle donc ?

Dans le travail du Renseignement, les informations brutes sont souvent divisées en diverses catégories basées sur les moyens utilisés pour les collecter. Traditionnellement, les trois grands types sont :

- Le HUMINT (Human Intelligence) est le type le plus ancien. Il s'agit de l'information qui provient de sources humaines. Evidemment, cela peut inclure des espions, mais le HUMINT ne signifie pas pour autant espionnage. En fait, dans le contexte militaire, le renseignement humain vient plus souvent de nos propres troupes ; les patrouilles, les observateurs avancés et en particulier les observateurs formés spécialement à cet effet fournissent des rapports réguliers de leurs missions.
- Le IMINT (Imagery) porte bien son nom. Historiquement, cela se faisait à l'aide de photographies aériennes des zones ennemies. Mais, même les photos prises à la main peuvent constituer ce que l'on appelle le renseignement par l'image. Actuellement, cela concerne tout type d'appareil d'imagerie, incluant le radar, les caméras infra-rouge ou tout autre moyen exotique tel les images satellites. De nos jours d'ailleurs, toute personne qui accepte de mettre le prix peut acheter des images provenant de satellites commerciaux.
- Le SIGINT (Signals) se divise en COMINT (Communications) et ELINT (ELectronics). Il consiste en l'interception d'émission de signaux électroniques de tous types. Cela peut être l'écoute des conversations radio ou la surveillance des sites de radars ennemis pour surveiller leurs activités.

HUMINT, IMINT et SIGINT sont donc les trois principaux types mais il en existe encore d'autres tels que le MASINT (Measurements and Signature).

Enfin, une source qui prend de plus en plus d'importance est ce que l'on appelle l'OSINT (Open Sources). Une de ses formes principales en est l'internet.

Si vous lisez régulièrement nos articles vous voyez que notre inspiration vient généralement de thèmes glanés sur la toile. L'article du *Direct* rappelle d'ailleurs que les réseaux informatiques feront l'objet d'un intérêt accru de la part du SGRS. Cependant, si l'Internet se développe effectivement considérablement depuis quelques années, il ne faut pas omettre les médias traditionnels tels que la presse écrite, la télévision et la radio.

En fait, il est généralement préférable de disposer du plus grand nombre de sources d'informations possibles. L'intérêt pour le service de renseignements de disposer de sources multiples consistera surtout dans la cohérence de l'information ; plus des sources différentes tendent vers une même conclusion, plus il pourra être certain de la validité de celle-ci.

Enfin, la collecte des informations doit aussi être organisée en fonction des nécessités du renseignement : celui-ci doit préciser ses besoins et sur cette base, il faut mettre en œuvre les moyens adéquats.

Les formes du renseignement

Il convient maintenant d'ordonner le renseignement à partir de la nature des informations et de leur mode d'utilisation.

En effet, certaines formes du renseignement focalisent d'avantage leurs recherches sur ce qui se passe à l'instant présent tandis que d'autres sont au contraire d'avantage tournées vers l'information de fond. C'est ainsi que l'on parle alors respectivement de renseignement ponctuel (Current Intelligence) ou de renseignement de base (Basic Intelligence).

Le renseignement ponctuel est celui qui se focalise sur ce qui arrive à l'instant présent à un endroit précis. Un suivi continu des sources d'informations, une bonne analyse ainsi qu'un reporting aussi rapide que possible sont les conditions nécessaires du renseignement court terme. Une mise à jour continue, notamment à l'occasion de l'apparition de nouveaux éléments, est primordiale.

Le renseignement de base, quant à lui, s'attache plutôt aux problèmes de fond, en répertoriant des capacités : localisation des capacités industrielles d'un pays, calcul préalable des cibles potentielles des missiles ennemis,... sont des exemples du renseignement de ce type. Ce dernier consiste donc en un matériel de référence qui est stocké dans des bases de données de telle manière qu'il peut être consulté lorsque l'on en a besoin.

Il va de soi qu'il s'agit ici d'une classification générale plutôt que d'un cloisonnement hermétique. Par exemple, savoir que la flotte de tel pays se compose notamment de dix sous-marins serait d'avantage un exemple de renseignement de base. Par contre, où se trouve précisément ceux-ci à cette heure-ci relève quant à lui du renseignement ponctuel. Mais, supposez que le pays en question achète secrètement à un pays tiers un onzième sous-marin. A l'instant où cette information est disponible, il s'agit d'un renseignement ponctuel, mais ce dernier se transformera en renseignement de base dès que l'on parlera de la flotte de ce pays.

Les niveaux du renseignement

Il ne faut pas perdre de vue que le renseignement n'est pas un but en soi mais doit servir à élaborer des stratégies pour les gouvernements et les états-majors. C'est ainsi que l'on peut distinguer trois niveaux d'utilisation militaire : stratégique (le niveau le plus élevé de la prise de décision, niveau national ou supra-national), opérationnel (niveau intermédiaire où les chefs d'état-major doivent transformer les décisions stratégiques en plans militaires concrets) et enfin tactique (le niveau du combattant, de l'action).

Le niveau du renseignement stratégique doit donc répondre aux questions que se posent les décideurs stratégiques ; tel pays ou telle organisation constituent-il une menace ? S'il le fait, pour quelle raison ? A l'opposé, le renseignement tactique doit se concentrer sur le terrain ; par exemple, de combien d'hommes dispose notre ennemi, quel est son armement, quelle est la portée de son artillerie. Enfin, le renseignement opérationnel s'intéressera d'avantage à des questions concernant l'endroit où l'ennemi concentre ses troupes de réserve.

Conclusion

Niveaux et formes se situent donc sur deux plans différents mais ne s'excluent pas mutuellement ; ils sont d'ailleurs complémentaires. Le renseignement sera donc classé en même temps sur les deux critères, par exemple le renseignement tactique et de base.

Les événements civils du 11 septembre et l'opération militaire en Afghanistan qui s'en suivit ont mis en lumière de façon spectaculaire l'importance du rôle d'un service qui traite l'ensemble des informations qu'il est possible de recueillir au niveau mondial. Cependant, pour être efficace, cette contribution doit être conduite avec beaucoup de rigueur à chaque niveau, depuis la collecte de l'information jusqu'à son utilisation par les décideurs responsables.

Sources :

Loi organique des services de renseignement et de sécurité du 30 novembre 1998, publiée au Moniteur belge le 18 décembre 1998.

Glossaire OTAN des abréviations utilisées dans les documents et publications

OTAN : <http://www.nato.int/docu/stanag/aap015/aap15.htm>

Intelligence Note Book : <http://www.intbranch.org>

Joint Doctrine for Intelligence Support to Operations, Joint Pub 2-0, 1995.

Joint Intelligence Support to Military Operations, Joint Pub 2-01, 1996.